

# La ville productive, un nouveau paradigme pour le projet urbain ?

---

**Alexis Gilbert**, doctorant à la faculté d'Architecture et d'Urbanisme de Mons

Université de Mons,  
Doctorant au centre URBAInE  
Service Projet, Ville et territoire

Courriel : alexis.gilbart@umons.ac.be

## Résumé :

Ces dernières décennies, les phénomènes de décentralisation, métropolisation ou encore mondialisation ont contraint les régions et les villes à se doter d'un outil de développement stratégique. En parallèle, les enjeux environnementaux obligèrent également les territoires à limiter leurs expansions. Malgré ces volontés affirmées, les villes sont souvent dépourvues face aux lois du marché et aux fortes pressions foncières. Pourtant, l'enjeu des trente prochaines années réside sans aucun doute dans cette gestion du foncier. Nous faisons à travers ces travaux l'hypothèse que la recomposition du territoire en vue d'un équilibre habitat-emplois et une mixité urbaine aboutie, devrait permettre une atténuation des tensions foncières. Cette hypothèse, nous la testerons sous le prisme de la ville productive.

## Mots-clés :

Ville productive, développement territorial, Mixité urbaine.

## **Contextualisation**

Ces travaux de recherches se positionnent dans une dynamique particulière issue d'un partenariat entre la Ville de Mons (Belgique) et l'Université de Mons. Ceux-ci sont développés à la suite de la création du laboratoire de l'habitat qui a permis d'identifier les besoins en termes de logement pour la ville de Mons à courts et moyens termes. Ce travail de thèse est dès lors complémentaire par la création d'une étude consacré à l'activité économique. Il s'inscrit donc dans une continuité et une complémentarité afin d'avoir une vision complète et prospective du territoire de Mons.

Au cours des dernières décennies, l'activité économique a considérablement évoluée et s'est fortement transformée. En Europe, la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle fut marquée par une croissance de l'économie industrielle sans précédent. Le modèle fordiste combiné à une gestion centralisée du pouvoir a accompagné la production de masse et l'augmentation de la qualité de vie des habitants. Malgré une stagnation de la croissance économique durant la première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle, notre civilisation européenne occidentale va entrer dans une nouvelle ère à la suite de la seconde guerre mondiale. La reconstruction d'après-guerre, la polarisation géopolitique des USA, la libéralisation du marché et les accords de libre-échange insufflent une nouvelle ère industrielle : celle de la mondialisation. (Huwart & Verdier, 2012) En parallèle, les états nations, à bout de souffle économiquement à cause de leur reconstruction, commencent à décentraliser leurs compétences en donnant plus de pouvoir aux villes et régions. Par cette autonomie qui leur est octroyée et le phénomène grandissant de globalisation, les villes entrent alors en concurrence. Cette conjoncture va dès lors pousser les territoires à se différencier et à mettre sur pied une politique urbaine de développement. (Pecqueur, 2007) Par la suite, on constate une tertiarisation de l'économie européenne ainsi qu'une politique de polarisation de l'économie dans les grandes villes menant à une logique métropolitaine. (Sassen, 2004) Toutes ces évolutions, impactent aujourd'hui le développement local des villes et métropoles qui ne peuvent plus s'extraire de cette mondialisation au risque de tout perdre. De plus, les périphéries, délaissées en faveur des centralités, souffrent également.

Afin de se positionner sur l'échiquier international et national, les villes et régions doivent statuer sur leur développement territorial. Dans notre cas, la Région Wallonne a récemment sorti son schéma de développement territorial (Région Wallonne, 2018) dans lequel elle détaille une série d'objectifs à courts et moyens termes. On y retrouve des points concernant l'énergie, le logement, l'activité économique, la mobilité, etc. Ceux-ci impactent inéluctablement la manière de penser et de fabriquer la ville. Parmi les volontés de la région, voici quelques finalités :

- *« La lutte contre l'étalement urbain et l'utilisation rationnelle des territoires et des ressources. »*
- *« Diminuer la consommation de terrain naturel à 6km<sup>2</sup>/an en 2030 et à 0km<sup>2</sup>/an en 2050. »*
- *« En rapprochant les activités économiques de l'habitat et des accès aux réseaux, la localisation de sites propices au développement économique vise à limiter la consommation du foncier et la construction de nouvelles infrastructures et à réduire les besoins de mobilité par la route. »*
- *« Intégrer la mixité des fonctions en amont des opérations de rénovation urbaine et de développement des quartiers. »*

L'ensemble des objectifs du Schéma de développement territorial (SDT) sont clairs et mettent en exergue la volonté de diminuer la consommation énergétique en prônant la mixité de fonction, la densité et la lutte contre l'étalement urbain. Cette vision est établie sur le court et moyen termes. Il s'agit donc d'y réfléchir et de s'atteler à trouver des solutions le plus rapidement possible. Aujourd'hui, une des pistes qui est proposée afin de répondre aux enjeux de mixité des fonctions au sein des villes, est de faire cohabiter à nouveau l'habitat et l'activité économique. Cette suggestion émerge depuis peu sous l'appellation de « ville productive ». (Mazy & Debrie, 2017)

## **Problématique :**

Un des objectifs phare de ce schéma de développement est de limiter la consommation de terrain à court termes et de ne plus en consommer en 2050. In fine, ce désir risque de devenir générateur de conflit au sein du territoire. En effet, l'offre de zone constructible diminuant, une flambée des coûts du foncier risque fortement d'advenir. Il serait dès lors utile de préserver les zones disposées à accueillir des fonctions dites faibles (ex : industries, logistique) et très rentable aux yeux du marchés mais ne pouvant pas accueillir de logement (fonction forte). Une conversion ou

une simple ouverture de ces espaces faibles aux fonctions fortes serait synonyme de disparition de ceux-ci. Ils sont pourtant indispensables à l'existence et au développement du territoire. Cette problématique nous amène à réfléchir aux alternatives et aux outils qui permettraient de réagir face à ces enjeux.

Afin de résister à cette pression du marché, une des hypothèses est de repenser la composition du territoire et d'atténuer cette disparité fonction faible – fonction forte par la mixité urbaine. Cette hypothèse sera dans notre cas étudiée sous le prisme de la ville productive.

Le travail de recherche se plaçant dans un processus itératif, ce questionnement risque bien entendu d'évoluer.

### **Méthodologie :**

Ce travail de recherche a pour l'instant été principalement voué à la réalisation d'un état des lieux et d'un diagnostic territorial. Ces deux premières étapes sont primordiales et indispensables afin d'avoir une base solide de connaissances.

L'état des lieux réalisé s'intéresse principalement aux tendances mondiales de l'économie et de la géographie économique afin de compléter le bagage urbanistique précédemment acquis. Dans un premier temps, celui-ci a été alimenté de littérature scientifique qui nous permet entre-autres de contextualiser ces travaux. Plus récemment, une analyse plus précise a été réalisée sur la question de la ville productive et de sa définition. Dans ce cadre, les résultats proviennent d'une littérature grise composée de publications écrites, de colloques ou encore de capsules vidéo produites par une diversité d'acteurs s'intéressant aux questions de la ville productive.

En parallèle, un travail de diagnostic fut réalisé sur le territoire de Mons. Celui-ci a pour vocation de compléter l'analyse socio-économique du territoire réalisée antérieurement ainsi que de fournir une série d'informations et de connaissances sur le territoire qui sera par la suite notre terrain de jeu.

En effet, nous espérons que ces travaux de recherches nous mèneront à la réalisation de scénarios de développement du territoire de Mons. Pour y arriver et proposer les outils les plus adéquats, nous aimerions également réaliser une étude comparative de la ville de Mons et d'un autre territoire non-défini à l'heure actuelle.

Finalement, nous espérons donner des réponses à l'hypothèse fixée ci-dessus ainsi que proposer pragmatiquement des axes de développement aux autorités publiques.

### **La ville productive : tentative de réponse**

Le concept de ville productive se diffuse depuis quelques années et tend à s'imposer dans les débats sur la ville. (Thématique du concours Europan ou Biennale de Rotterdam). Malgré cela, cette notion est à l'heure actuelle toujours en court de construction. L'absence d'un auteur référence - comme l'ont été R. Florida pour le concept de ville créative ou encore S. Sassen pour celui de ville globale - engendre une construction originale de ce paradigme urbain. A l'heure actuelle, une multitude d'acteurs se sont emparés de cette expression et la déclinent sous différentes approches. Cette hétérogénéité du discours occasionne dès lors un concept confus. Afin de clarifier ce contexte, un des objectifs de ce travail est de définir le paradigme de la ville productive.

Pour y arriver, nous disposons uniquement d'une littérature grise composée de l'ensemble des discours et publications produits par les acteurs qui portent un intérêt à la question. Cette liste non-exhaustive reprend 45 allocutions produites par une trentaine de personnes. Ces derniers sont de profils différents et sont majoritairement issus du développement urbain. On y retrouve des architectes, des scientifiques, des aménageurs, des représentants des pouvoirs publics, des urbanistes, des sociologues ou encore des organisations indépendantes. Une des premières critiques que nous pouvons d'ores et déjà émettre est la place quasi inexistante des acteurs industriels - pourtant protagonistes - dans les publications et autres supports de communication.

De cet ensemble, nous pouvons déjà extraire trois approches distinctes :

- La ville productive est un outil de développement urbain.

Dans le cas de la ville de Bruxelles, « Bruxelles, ville productive » est finalement une opportunité d'influencer l'opinion publique et de travailler sur l'image de la ville en tant que telle. L'atelier du maître architecte produit une série de publications pour expliquer, proposer et défendre l'axe de développement qu'il aimerait donner à la ville. Il se dote également d'outils tels que les concours d'architecture, afin que

cette expression face écho à la dynamique en marche et devienne un emblème du développement urbain de la capitale Européenne.

*« ... conférer aux entreprises une place dans la ville ou les garder et les rendre visibles, en montrant de l'architecture de qualité est aussi important pour le marketing de la ville de Bruxelles. Donnons à ces entreprises une place claire et soyons en fiers. C'est ce type d'activité qu'on doit d'avantage rendre visibles et on doit leur donner un rôle clair à jouer dans l'image de Bruxelles. »* (Borret, 2017)

*« Une partie de ce type d'actions semble jusqu'à présent plus relever du marketing que d'une véritable mutation économique. »* (G. Van Hamme, 2018)

Les phénomènes de décentralisation et de métropolisation obligent les villes contemporaines à sans cesse devoir se renouveler afin de se différencier dans une logique de globalisation. Cette différenciation a pour but de créer une identité urbaine claire et identifiable dans le paysage métropolitain européen et mondial. Elle est possible grâce à divers leviers dont le marketing urbain. Ce marketing est en réalité possible si un travail d'identification de ressources est réalisé en amont. Ces ressources, une fois déterminées, doivent être activées pour ensuite intégrer un plan de développement urbain qui viserait à augmenter l'attractivité du territoire et à termes stimuler une économie. (Pecqueur, 2006)

- La ville productive est une économie sociale

*« Le vecteur productif, ce n'est pas seulement produire mais c'est aussi un vecteur social, parce que c'est vecteur de création et d'exploration de nouveaux emplois possible... »* (Nguyen, 2018)

Certains acteurs voient en la ville productive, une possibilité de promouvoir une sociale. Son but est de stimuler et d'instaurer de nouvelles formes d'économie qui occupent une main d'œuvre locale et qui promeuvent un usage circulaire des ressources. Cette main d'œuvre locale doit toucher toutes les tranches de la population et privilégier les classes peu ou moyennement qualifiées. Certaines personnes vont même jusqu'à parler d'un modèle économique inclusif. (Stratis, 2018) Cette économie sociale est également vecteur de formation et d'apprentissage pour les population les moins qualifiée. Cette logique de formation doit permettre un effet tremplin afin d'amener ces populations à un niveau socio-économique valorisé. Les ressources quant à elles, doivent au maximum provenir de niches de réemplois. Ces filières doivent être une priorité à développer. Pour y arriver, la ville doit impulser des écosystèmes d'acteurs et de filières durables localisés liés à des réseaux de plus en plus globalisés.

*« Son but portait sur l'intégration d'une partie de la population qui a été exclue des cycles économiques urbains et de la transformation de la ville en société du savoir, ou d'autres personnes – les migrants – qui n'ont jamais pu être intégrés en premier lieu. »*

- La ville productive est une économie durable.

*« Plus une économie est diversifiée, plus elle est résiliente, plus elle est forte, plus elle résiste aux crises »* (K Borret)

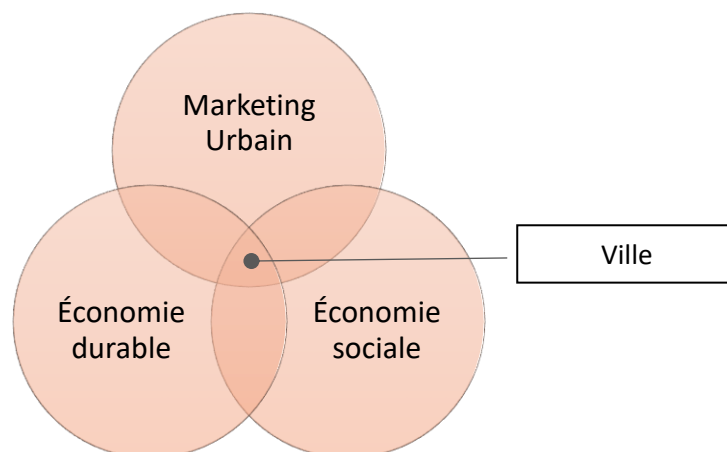
La ville productive joue également un rôle moteur de développement économique. L'économie qui devrait être privilégiée, est une économie ancrée localement grâce à une série d'activités qui utilisent et valorisent les ressources territoriales et l'occupation d'une population locale. La présence de ce type d'entreprise va contribuer à renforcer l'attractivité du territoire car une économie déjà présente est une condition de sécurisation pour les futurs entrepreneurs. (Duwez, 2018) Cette présence va également créer de la valeur ajoutée au milieu dans lequel elle s'exerce. *« Nous devons à nouveau créer de la mixité, pour que des activités intéressantes puissent augmenter l'attrait de certains quartiers et de certaines zones de la ville. »* (Holslag, 2016) Cette plus-value possède de multiples facettes : sociales, environnementales, économique ou encore financière. Cette gestion foncière permet par exemple de limiter le processus de gentrification occasionné par les grands projets de requalification urbaine et de maîtriser l'inflation des prix des centres-villes tout en garantissant la rentabilité du développeur. (Stratis, 2018)

De plus, une partie des acteurs s’emparent de la notion de ville productive d’un point de vue purement urbanistique, pouvant être intégré comme outil de développement urbain. Pour eux, c’est l’occasion de repenser le projet urbain et d’imaginer une nouvelle urbanité en intégrant à l’espace urbain les activités productives. La ville productive est alors définie comme une ville dont le niveau de mixité est presque total en intégrant une série d’activités semi-industrielles. C’est une nouvelle manière de penser l’espace urbain, la cohabitation des usages ainsi que le rythme de vie de ceux-ci. Avec ces nouveautés, les architectes proposent également de nouvelles morphologies et de nouveaux usages des espaces.

Cependant, ces activités productives ne sont pas précisément définies et permettent une certaine liberté. Les architectes-urbanistes qui se positionnent dans leur projet en proposant une typologie de mixité urbaine et en faisant des combinaisons novatrices participent au débat et enrichissent la réflexion. Toutefois, leurs propositions présentent souvent un milieu productif idéalisé et générique (ex : Fablab), peu pourvoyeur d’emplois et au faible ancrage territorial. (Mazy & Debie, 2017)

Si nous voulons tenter de définir la notion de ville productive à ce stade, nous pouvons poser l’hypothèse que les trois approches déclinées précédemment peuvent être traitées individuellement. Toutefois, nous pensons que celles-ci doivent être considérées comme étant complémentaires, dépendantes voire même conditionnées. Cette équation permet de définir le concept de « ville productive » sans donner de réponse quant à sa composition exacte.

En prolongeant la réflexion, nous pourrions envisager que la forme de la ville productive peut être définie comme étant un modèle à géométrie variable. Cette notion pourrait alors se développer dans différents espaces urbains, qui en valorisant leurs ressources selon un filtre plus ou moins large, proposeront leur esquisse de ville productive. Toutefois, ce paradigme n’est pas pour autant une recette magique reproductible à souhait. Nous pensons qu’une certaine typologie de ressources est requise pour permettre l’enclenchement du processus. Cette hypothèse reste à vérifier et les ressources nécessaires à identifier.



### **Cas d'étude : Mons, Belgique.**

À la suite de cette analyse théorique, nous allons à présent nous intéresser à notre territoire d'étude : la Commune de Mons. Ce diagnostic territorial vient en support à recherche scientifique. Celui-ci est également réalisé en complément du rapport de l'observatoire de l'habitat afin de posséder une connaissance complète du territoire. Il est évidemment nécessaire d'étudier et de connaître le territoire sur lequel nous allons tenter d'appliquer la notion de ville productive.

Ce territoire est composé d'environ 95.000 habitants et influence un bassin de plus de 500.000 habitants. (CPDT, 2011) La ville de Mons est quant à elle dotée d'une série d'infrastructures tels que des Universités, Hautes-écoles, espaces culturels, Hôpitaux, etc. La présence d'infrastructures fonctionnelles renforce également sa polarité à l'échelle de la province du Hainaut.

Dans ces recherches, notre principal objectif est de caractériser et géographier l'activité économique présente sur le territoire de Mons. La finalité de cette analyse est de pouvoir dresser un diagnostic complet de l'activité économique afin de compléter le rapport de l'observatoire de l'habitat sur le logement pour in fine, proposer un champ de développement stratégique urbain commun.

Pour se faire, nous avons décidé de travailler sur trois échelles d'analyse. En premier lieu, nous voulions connaître l'importance qu'occupe la commune de Mons dans le paysage national et régional pour comprendre les enjeux d'échelle et de développement. En second lieu, nous avons analysé la relation que possède le territoire montois avec son bassin de vie, afin de considérer un périmètre d'étude supra communal. En troisième lieu, nous avons focalisé l'étude à l'échelon local en examinant le territoire de Mons en particulier.

Pour ces trois échelles de travail, nous avons décidé de distinguer deux types d'activité économique : l'activité économique polarisée, reprenant les activités présentes dans les zones d'activités économiques (ZAE) et l'activité économique diffuse, reprenant les activités dispersées à travers le territoire. Nous allons ici vous présenter une première série de résultats.

### 1) A l'échelle globale

Mons se positionne comme une polarité considérable aussi bien en termes de population (11<sup>ème</sup>) qu'en termes d'emplois (15<sup>ème</sup>) à l'échelle Belge. (Data Base : Censur) Cette polarité prend surtout son sens à l'échelle du bassin hainuyer. Elle attire un nombre important de travailleurs provenant des communes voisines. Notons que le nombre de travailleur 'In' est plus important que le nombre de montois travaillant dans ces mêmes communes. Nous sommes bien dans une dynamique d'attraction des travailleurs à l'échelon intercommunal. Néanmoins, ce ratio est inversé une fois que l'on évalue Mons aux autres grandes villes régionales et nationales. Cette limite nous démontre que Mons est une ville de second rang dans la configuration géo-économique du pays.

### 2) A l'échelle intermédiaire

Le bassin d'influence cité précédemment correspond approximativement au territoire du Cœur de Hainaut. Ce dernier est un groupement de 25 communes qui ont décidés de former ensemble un conseil de développement afin de se positionner stratégiquement dans le tissu économique régional et européen. Ce territoire propose une vision globale en termes de qualité de vie, de dynamique économique et de gouvernance. Cette stratégie oriente et dessine les lignes directrices du développement économique local de la ville de Mons. C'est pourquoi nous devons l'intégrer à la réflexion. Notre périmètre d'étude est donc défini par la fusion du bassin d'influence de Mons ainsi que du périmètre Cœur de Hainaut. Le territoire d'étude supra communal est donc composé de 28 communes.

Le territoire du Cœur de Hainaut, s'est également doté d'une instance intercommunale de développement économique et d'aménagement (IDEA). Cet acteur possède en ses compétences la gestion des zones d'activités économiques et leurs développements. L'IDEA gère aujourd'hui une cinquantaine de parcs d'activités de typologies différentes : parcs généralistes, parcs thématiques ou encore les micro-zones en milieu urbain. Ces parcs hébergent plus d'un millier d'entreprises qui elles-mêmes occupent plus de 20.000 emplois. (IDEA, 2019) Ils ne sont donc pas négligeables. Nous pouvons estimer que 20% de la totalité présente dans ces parcs sont des entreprises tertiaires dites de services. Nous savons également que plus de 25% effectuent des activités de distribution. Toutefois, certaines activités commerciales viennent en complément d'activité de transformation. Nous constatons également que les 10% d'entreprises d'origines étrangères occupent tout de même 45% des travailleurs de ces ZAE. Même si cela peut paraître anecdotique, ces chiffres sont la vitrine du phénomène de mondialisation.

Les constats établis ci-dessus posent questions et peuvent intégrer la réflexion proposée en amont sur la ville productive. Pourquoi les parcs hébergent-ils des activités compatibles avec la fonction résidentielle ? Surtout lorsqu'on sait que la limite physique de ces ZAE est déjà exploitée à près de 80%. Aussi, comment fait-on pour ancrer des entreprises étrangères, souvent délocalisables et pourtant si importante pour l'emploi local ? On peut également s'interroger sur la différence de plus-value entre deux entreprises de même secteur dont l'une se situe dans une zone d'activité économique, à faible densité résidentielle et faible accessibilité tandis que l'autre se situe dans un cadre mixte, plus dense et plus accessible.

### 3) A l'échelle locale

Nous allons à présent focaliser notre analyse sur le territoire communal de Mons. L'objectif principal de cette observation est de caractériser le territoire de Mons sur sa composition économique ainsi que sur son équilibre habitat-emplois. Pour ce faire, notre travail se déroule en deux temps. Une première phase d'identification et de géolocalisation des entreprises ainsi qu'une seconde phase d'analyse de l'emploi.

Dans un premier temps, nous remarquons que l'économie montoise est composée de plus de 10.000 unités d'établissements (UE). Ces unités d'établissements (contrairement aux numéros d'entreprise) sont en réalité les lieux dans lesquels se déroule l'activité. Les secteurs principalement développés sont le commerce (16,4%), les activités professionnelles, scientifiques et techniques (12,5%), le transport (9,8%), les services administratifs et appuis (8,4%) et la fabrication (5,8%). (Data Base : BCE) Un des premiers constats que nous pouvons établir est que cette économie est majoritairement tertiaire. Aussi, grâce à la géolocalisation des unités d'établissements, nous remarquons qu'une concentration économique existe dans les centres périphériques et essentiellement dans le cœur historique de Mons. Certains secteurs tels que le commerce et le transport sont visiblement développés le long des axes structurants. Nous remarquons également qu'il existe pour la plupart des cas un lien entre le nombre d'UE est liés directement à la densité de population du secteur. Un second constat peut être dressé sur les secteurs de développement des entreprises. Nous avons relevé que 40% des unités d'établissements développent uniquement un seul secteur économique. Ce qui implique qu'une majorité d'unité d'établissement soit décide de se diversifier, soit nécessite d'autres activités de support afin de compléter leur activité principale.

Dans un second temps, nous avons lié les bases de données de l'office national de sécurité sociale (ONSS) aux unités d'établissements. Cette combinaison nous en apprend davantage sur l'équilibre habitat-emplois ainsi que sur les concentrations d'emplois sur le territoire. Nous découvrons tout d'abord que la structure économique de la commune de Mons est composée majoritairement de très petites unités (<10 employés) et de manière secondaire d'un tissu important de petites entreprises (<50 employés). Nous constatons ensuite une concentration du nombre absolu de salariés dans le centre historique de Mons ainsi qu'à l'ouest du territoire. Cette répartition des emplois engendre un territoire fracturé. On retrouve à l'ouest un territoire attractif dont l'indice de la concentration d'emplois est assez élevé (Minimum cinq salariés par actif) tandis que le sud et l'est du territoire sont à caractère principalement résidentiel. Ces chiffres doivent pour autant être relativisés. Premièrement, l'ouest de Mons est composé de plusieurs zones d'activités économiques induisant une concentration d'emplois. Deuxièmement, ce même territoire possède une densité de population très faible.

Ces dynamiques dressent le bilan d'un territoire divisé et caractérisé. Derrière ces premiers constats, il existe une réelle volonté d'identifier la présence de l'économie sur le territoire. Dans un second temps, cette base d'information va aider à la réalisation d'une étude comparative plus poussée avec un autre territoire qui est à l'heure actuelle non-identifié.

## **Conclusion**

Notre dynamique de recherche s'inscrit dans une démarche de réflexion sur l'aménagement des villes. La proposition est de repenser les outils du développement urbain à travers le prisme de la ville productive afin de revoir l'implantation de l'activité économique sur le territoire.

Ce questionnement naît d'un besoin de réponse face à des enjeux cruciaux auxquels doit répondre la Région Wallonne et les villes qui la composent. Un des défis majeurs des 30 prochaines années est sans aucun doute la fin de l'étalement urbain et tous les enjeux qui en découlent telles que l'évolution et la gestion du foncier ou encore l'organisation du territoire et la densification de celui-ci.

A l'heure actuelle nous ne sommes qu'aux prémices de la recherche et beaucoup de travail reste encore à effectuer. Toutefois nous pouvons déjà tirer quelques apprentissages :

Concernant la ville productive, une définition commence à s'esquisser. Notons que la ville productive est un outil de développement territorial caractérisé visant une recomposition de la fabrique de la ville. Cette base pertinente et construite doit cependant être confrontée à d'autres acteurs qui pour l'instant ne sont pas inclus aux débats publics. C'est pourquoi, il est nécessaire d'interroger les industriels, les artisans ou encore les organisations représentatives des secteurs économiques.

Concernant le cas d'étude, une première phase de compréhension du territoire de Mons a été réalisée afin d'identifier et de comprendre les composantes de celui-ci. Ce travail de fond, sous forme d'un diagnostic, nous permettra par la suite de faire des propositions de développement territorial.

A termes, nous aimerions expérimenter la démarche théorique sur le territoire montois mais également sur au minimum un autre cas d'étude. Mais développer le concept de ville productive à Mons, est-ce réellement

envisageable ? Si oui, comment peut-on la mettre en place ? Est-ce le scénario le plus pertinent ? C'est à autant de questions de ce type que nous tacherons de répondre.

## Bibliographie :

- Borret, K. (2017). *A good City has industry*. (A. workroom, Éd.)
- CPDT. (2011). *Diagnostic territorial de la Wallonie*. SPW.
- Duwez, F. (2018). *Journée Nationale AMO. Colloque fabrique de la Ville - Laboratoire Villes Productives*. (C. AMO, Éd.)
- G. Van Hamme, M. L. (2018). *Quel avenir pour l'industrie à Bruxelles. Bruxelles en Mouvement*.
- Holslag, J. (2016). *Brussels - Productive Capital of Europe*. (A. Workroom, Éd.)
- Huwart, J.-Y., & Verdier, L. (2012). *Les essentiels de l'OCDE : La mondialisation économique - Origine et conséquences*. <https://doi.org/10.1787/9789264111929-fr>
- IDEA. (2019). *IDEA. Récupéré sur Intercommunale de développement économique et d'aménagement du coeur du Hainaut: <http://www.idea.be/fr/accueil.html>*
- Mazy, K., & Debrie, J. (2017). *La ville productive : un changement de paradigme pour le projet urbain ?*
- Nguyen, M. M. (2018). *Des fabs labs aux micro-industries : peut-on produire en ville ?* (L. Vinci, Éd.) Paris.
- Pecqueur, B. (2006). *De la ville qui consomme à la ville qui produit . La reterritorialisation des fonctions économiques de l ' urbain*. 6–13.
- Pecqueur, B. (2007). *L'économie territoriale : une autre analyse de la globalisation*.
- Région Wallonne. (2018). *Schéma de développement du territoire*.
- Sassen, S. (2004). *Introduire le concept de ville globale. Raisons Politiques*. <https://doi.org/10.3917/rai.015.0009>
- Stratis, S. (2018). *Trois approches pour une ville incluant les "makers"*. European France.